

HAÏTI, PATRIMOINE
ET CITOYENNETÉ : LE
PARC DE MARTISSANT
ET LES MAISONS
GINGERBREAD

par Michèle PIERRE-LOUIS

Je tiens tout d'abord à remercier l'Institut du Patrimoine wallon / Agence wallonne du Patrimoine de m'avoir invitée à cet important symposium sur la préservation du patrimoine culturel. Un remerciement spécial à son Administrateur général, monsieur Freddy Joris, avec qui j'ai l'honneur de co-présider des séances. Les thèmes des communications laissent présager des échanges d'une grande richesse et d'une grande diversité qui, j'en suis sûre, alimenteront nos réflexions respectives. Les mots-clés épinglés par les organisateurs – patrimoine, culture, métier, diversité et dialogue – nous invitent à cibler des expériences porteuses d'histoire car en matière de patrimoine, il faut bien prendre en compte ce que nous ont laissé les générations antérieures, mais aussi des créations innovantes qui témoignent de notre temps, et qui en résistant aux effets souvent dévastateurs du temps seront léguées aux générations futures.

C'est en ce sens que je veux vous entretenir au sujet de deux expériences que la fondation dont je suis la Présidente en Haïti, la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL), mène depuis quelques années et encore aujourd'hui dans les champs précis proposés par le symposium.

L'image que projette Haïti dans le monde a toujours été paradoxale. La première république noire, ce lieu où, comme l'a si bien dit Aimé Césaire dans le *Cahier d'un retour au pays natal*, « la négritude se mit debout pour la première fois » et cria au monde son humanité ; ce tiers d'île de la Caraïbe où la révolution antiesclavagiste, anticolonialiste et antiraciste s'est achevée par une victoire sur la puissante armée napoléonienne ; ce pays éprouvé par les ingérences de toutes sortes est également constamment stigmatisé comme « le pays le plus pauvre de l'hémisphère », l'État failli, le pays des dictatures san-

glantes, des migrations forcées, des préjugés hérités de la colonie et aujourd'hui des catastrophes naturelles.

Mais malgré la persistance de ces images, Haïti ne peut être contenue dans ces schémas réducteurs. Il y a aussi et peut-être surtout un peuple qui résiste, qui crée, qui explore, qui cherche, qui invente, ne serait-ce que pour conjurer le malheur toujours possible et défier la précarité toujours présente. Ce sont cette créativité et ce positionnement éthique qui nous donnent « la force de regarder demain », pour citer une nouvelle fois Aimé Césaire.

Le parc naturel urbain de Martissant

En 2005, mes collègues et moi avons décidé d'entreprendre un plaidoyer auprès des responsables politiques pour sauver le dernier boisé de Port-au-Prince. Il s'agissait de cinq propriétés d'environ 20 ha en tout dont les propriétaires étaient décédés et qui de toute évidence allaient finir squattées par les centaines de migrants ruraux poussés vers les villes, particulièrement la capitale, à la recherche de conditions de vie meilleures. Ils finissent toujours par s'installer dans l'informel des quartiers précaires qui justement entourent ces propriétés boisées, détruisant pour survivre.

Martissant, le nom de ce quartier difficile, était alors la proie de guerres de gangs armés et la situation politique du moment exigeait que l'on attende un prochain gouvernement. Ce qui fut fait. En 2007, notre plaidoyer fut entendu, et le Président de la République nouvellement élu, par arrêté présidentiel, déclara ces propriétés d'utilité publique. Il confia à FOKAL, par délégation de maîtrise d'ouvrage contractuelle, la création et la gestion du parc de Martissant. Ce contrat, renouvelé à deux reprises, le sera encore sans doute lorsqu'il arrivera à expiration en 2020,

pour un nouveau partenariat public-privé. L'arrêté précise que le parc devra comprendre un jardin botanique et des infrastructures de proximité à l'intention des visiteurs du quartier, du pays, de la diaspora et d'ailleurs.

Notre première démarche a été de réunir les habitants du quartier afin de leur expliquer notre présence et le sens de la déclaration d'utilité publique. Il nous fallait d'entrée de jeu établir un dialogue avec cette population laissée-pour-compte et généralement méfiante vis-à-vis des promesses trop souvent fausses qui lui étaient faites.

Il s'agissait pour nous de créer le premier parc naturel public urbain du pays dans ce quartier de Port-au-Prince, et il fallait à tout prix que la population en soit partie prenante, qu'elle comprenne l'importance de ce patrimoine unique, et construise au fur et à mesure son propre sentiment d'appropriation. Qu'elle réalise qu'il ne s'agit pas d'un espace privé qui lui est interdit, mais qu'au contraire elle y a droit et que le parc ne se fera pas sans elle. Il faut dire que l'arrêté présidentiel qui a créé le parc, avait également défini une zone tampon autour du parc allant de la montagne à la mer, dénommée zone d'aménagement concerté (ZAC).

Nous pouvions donc agir dans le quartier. Nous avons commencé à développer des programmes à l'intention des résidents et des organisations de base du quartier : amélioration du cadre de vie, bourses scolaires, agriculture urbaine, formation à la citoyenneté, gestion des déchets, santé-droits, électrification solaire, centre culturel et bibliothèque, camps d'été pour les enfants, citernes familiales, compétitions sportives, ateliers d'artisanat, micro-entreprises, plaidoyers et relations avec les services publics et les ministères...

Mais l'initiative qui a été déterminante et permis d'établir des relations plus constructives avec le quartier a été cette démarche de dialogue que nous avons appelée « espace de parole ». Pendant trois ans, plus de deux cents organisations de base du quartier, près de trois mille personnes ont participé à des rencontres bihebdomadaires pour parler, discuter, débattre, se contredire parfois, mais pacifiquement, sans violence, dans le respect de la dignité de l'autre. Ce sont ces « espaces de parole » qui nous ont permis, après le tremblement de terre du 12 janvier 2010 qui a détruit une

partie importante du quartier, de faire l'étude du schéma d'aménagement du quartier sous l'égide du Ministère des Travaux publics, Transports et Communication. Ce schéma d'aménagement devait servir de modèle pour d'autres quartiers autour de Port-au-Prince, au cas où les projets de reconstruction post-séisme auraient vu le jour.

Notre vision

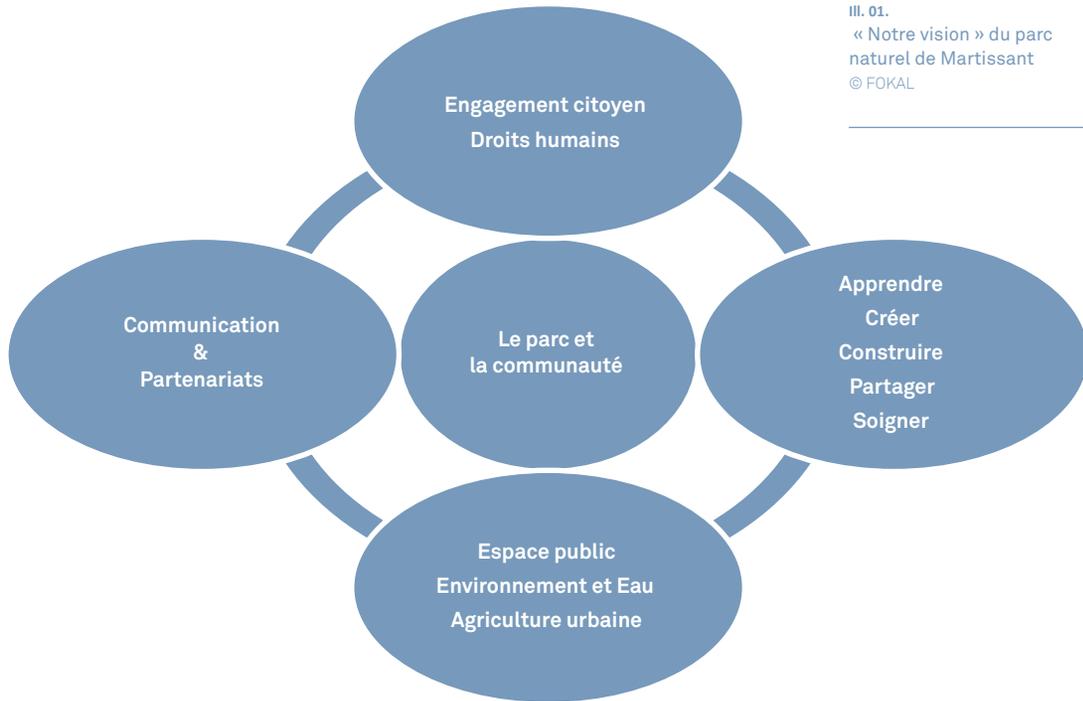
Avec nos partenaires financiers, le réseau Open Society Foundations, le Gouvernement de la République, l'Union européenne, l'Agence française de Développement, et d'autres bailleurs, nous continuons de créer le parc en ayant fait de l'espace public le centre de nos activités dans le quartier. Le parc naturel urbain de Martissant fait désormais partie des aires protégées, par arrêté présidentiel, sous les auspices du Ministère de l'Environnement. Le grand défi restera de travailler à la pérennisation de ce patrimoine unique et de continuer à s'engager auprès de la communauté, ce à quoi nous nous attelons quotidiennement. Mais cela reste et demeure un défi.

Le chantier-école des maisons *Gingerbread*

Le second projet que je veux vous présenter concerne la création d'un chantier-école pour les jeunes artisans haïtiens dans les techniques de restauration des maisons appelées *Gingerbread* à cause des ornements en dentelle de bois qui rappellent les décorations des maisons en pain d'épice des contes d'enfants.

Au tout début du XX^e siècle, un groupe d'architectes haïtiens qui avaient étudié en France sont revenus au pays et ont créé un mouvement d'architecture urbaine en construisant des maisons parfaitement adaptées au climat et à l'histoire. Quelques centaines de maisons furent construites en adoptant ce nouveau style fait de pans de bois, colombage, hauts plafonds, balcons et tourelles, dentelles de bois en bordure des toitures...

Ces maisons qui pour la plupart dataient d'un siècle ont mieux résisté au tremblement de terre et n'ont tué personne. Certaines déjà abîmées auxquelles on avait adjoint des ajouts en béton n'ont pas résisté à la pression sismique.



Pour faire acte de mémoire et créer un pont entre passé, présent et futur dans notre capitale presque entièrement détruite par le tremblement de terre, nous avons voulu montrer qu'il était possible de sauver ce patrimoine architectural unique, sinon en montrer l'importance. Avec l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine national (ISPAN) sous la gouverne du Ministère de la Culture, nous avons entrepris un inventaire des maisons après avoir délimité le quartier de Port-au-Prince qui en comptait le plus grand nombre de toutes tailles.

Deux partenaires internationaux ont compris l'importance de notre démarche et se sont associés à notre projet. Le World Monuments Fund de New York qui à deux reprises, en 2010 et 2012, a mis les maisons *Gingerbread* sur la liste des monuments et sites en danger et qui nous a fourni l'expertise d'architectes de la restauration, et l'Institut du Patrimoine wallon à qui je rends un hommage public, qui nous accompagne dans ce projet de restauration et de formation d'artisans depuis septembre 2012 grâce au financement de Wallonie-Bruxelles International que je remercie également. L'IPW/AWaP organise plusieurs fois par an des missions de maîtres-artisans en maçonnerie, charpente, boiserie, pan de bois, colombage, arcades...

Et ce sont eux qui forment les jeunes que nous avons recrutés dans quatre écoles professionnelles de Port-au-Prince. Par la suite, l'École d'Architecture de Columbia University a organisé une visite d'étude des maisons et du quartier en 2015 et comptait en organiser une nouvelle en octobre 2017.

Nous avons donc fait l'acquisition de deux maisons fortement endommagées par le tremblement de terre et les avons transformées en chantiers-école.

Ce qu'il est important de souligner, c'est le processus de transformation dans l'imaginaire de ces jeunes artisans. Lorsqu'ils ont adhéré à notre projet, ils n'en voyaient pas encore toute l'importance. Mais lorsqu'au cours de la restauration, ils ont acquis un savoir-faire unique et reconstruit brique par brique une maison que les propriétaires avaient vouée à la destruction, ils ont alors compris. Il faut voir aujourd'hui l'aisance avec laquelle ils utilisent tout le vocabulaire de la restauration : panneresse, boutisse, besace, sablière, entretoise, gîtage, bardage, solive, colombage, badigeon, gobetis, chapiteau... Ce processus d'acquisition et de transformation est coextensif à une profonde compréhension de la valeur

III. 02.
La maison Dufort avant
restauration.
© IPW/AWaP



III. 03.
La maison Dufort après
restauration.
© FOKAL



patrimoniales de ces maisons et du travail de restauration dans lequel ils se sont engagés. Dans le même temps, il leur a permis de valoriser l'architecture vernaculaire de la paysannerie haïtienne qu'ils connaissent bien mais qui jusque là n'avait à leurs yeux aucune signification particulière. Des caractéristiques architecturales se retrouvent aussi bien dans les maisons paysannes que dans les maisons *Gingerbread*.

La première maison entièrement restaurée a été inaugurée en mars 2016 et nous voulons en faire un lieu de promotion et de valorisation de la culture haïtienne en y organisant des événements autour du patrimoine historique, naturel et culturel, des arts visuels, de l'artisanat, de la gastronomie... La seconde maison en cours de restauration a été achevée en 2018.

Bien que ce projet de restauration des maisons *Gingerbread* n'ait pas suscité l'intérêt des pouvoirs publics et du secteur privé tel que nous l'avions espéré, les « journées portes ouvertes » que nous organisons plusieurs fois par an et les expositions qui ont lieu dans

la maison restaurée ont réuni des centaines d'écoliers, d'étudiants, d'artistes, d'architectes, d'ingénieurs, de journalistes qui ont eux compris l'importance de ce travail, pour les générations actuelles et futures.

La question se pose souvent dans ce pays aux prises à de sérieux problèmes économiques et sociaux : pourquoi donner de l'importance à la restauration d'anciennes maisons alors que les gens sont pauvres et démunis ? Et la réponse de notre part ne se fait pas attendre : justement pour eux, pour leurs enfants, pour qu'ils sachent que eux aussi ont le droit de vivre dans un pays où tout n'est pas réductible à la désolation et la dégradation.

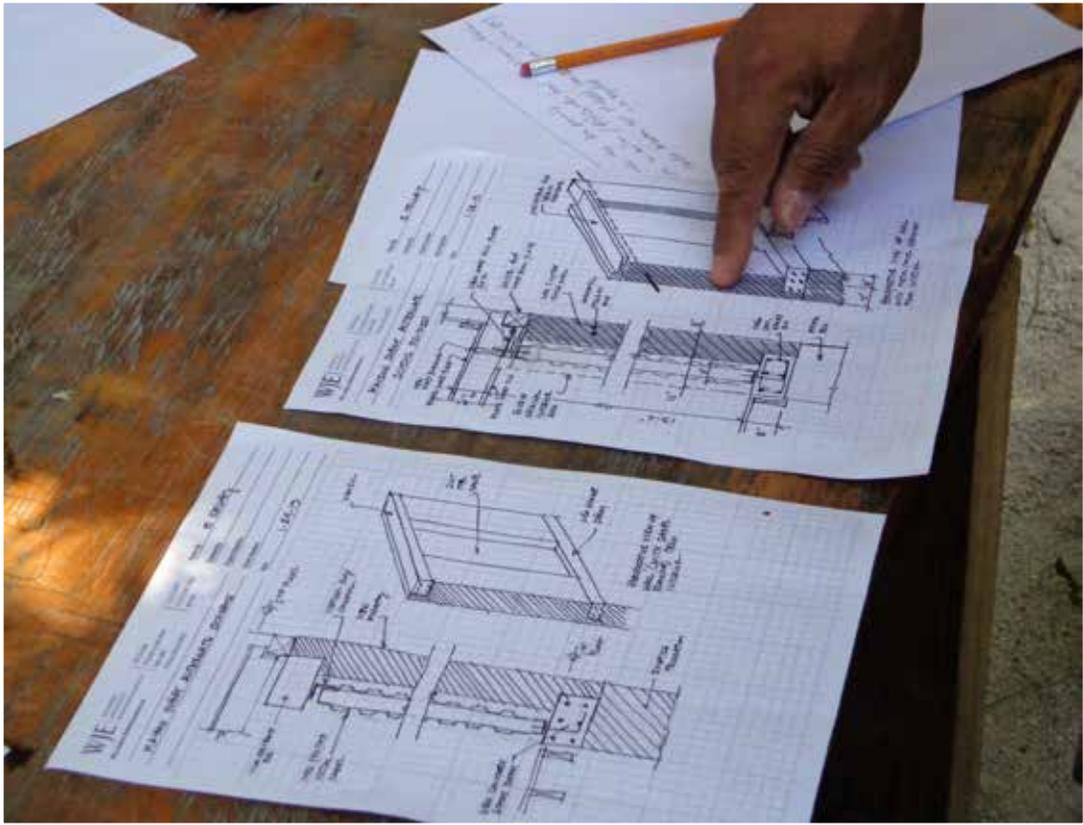
Comme une résidente du quartier de Martissant nous l'avait dit un jour, ce n'est pas parce que nous sommes pauvres que nous n'avons pas droit à la beauté.

III. 04.
Un formateur de l'IPW/AWaP
et ses stagiaires.
© IPW/AWaP





III. 05.
Un formateur de l'IPW/
AWaP en plein travail
d'accompagnement.
© IPW/AWaP



III. 06.
Croquis de restauration.
© IPW/AWaP